

*La deuxième séance du C.A. s'est déroulée le 5 mars. Voici les points abordés :*

## L'ouverture du fret ferroviaire à la concurrence dès le 15 mars

La direction de l'entreprise se félicite de l'application des décrets transposant le « premier paquet ferroviaire », mettant ainsi la SNCF en règle vis-à-vis de Bruxelles. Monsieur Gallois a cherché à convaincre le Conseil d'Administration du bien fondé de ces mesures libérales.

### *L'expression de SUD Rail au sein du C.A.*

L'ouverture à la concurrence relève d'un modèle social qui casse l'équité entre les citoyens, les services publics. Continuer à défendre ce type de projet, c'est porter un projet social et politique régressif pour toutes et tous. Nous refusons de voir sacrifier un service public au nom du « principe de réalité » !

En plus des enjeux néfastes vis-à-vis de la sécurité ferroviaire et de la qualité du transport ferroviaire en Europe (Voir les terribles accidents ferroviaires en Angleterre ou en Italie, directement liés à la désorganisation du transport ferroviaire dans ces pays depuis l'application des normes libérales), c'est bien un enjeu de modèle social pour les entreprises, un enjeu pour le modèle de société que nous voulons construire !

Parce que le modèle développé par les libéraux de Bruxelles et les gouvernements actuel et précédents, est destructeur pour les services publics ferroviaires et les usagers en Europe, plusieurs fédérations syndicales appellent à faire grève mardi 18 mars prochain. En France la grève se fera sur un appel de toutes les fédérations, mais cette action aura également un impact européen, puisque des fédérations syndicales en Angleterre, en Italie, en Espagne en Suède et en France appellent ensemble les cheminot(e)s de ces pays à protester contre les directives européennes de libéralisation du transport de fret ferroviaire. **C'est dans cette démarche de lutte européenne que SUD Rail s'inscrit !**

## L'arrivée de salarié(e)s d'Air Lib.

La direction de l'entreprise répond à une demande expresse du gouvernement, et considère que ces arrivées devraient être peu nombreuses.

### *L'expression de SUD Rail au sein du C.A.*

Air Lib et la SNCF ont des cultures d'entreprises extrêmement différentes, et l'on peut légitimement penser que peu d'ex-salarié(e)s d'Air Lib montre un intérêt à arriver (dans ces conditions) à la SNCF. D'autant que si l'on regarde d'un peu plus près, **les conditions d'accueil et de reclassement offertes par la SNCF aux**

salarié(e)s à reclasser, le constat est plutôt négatif.

Pour SUD Rail il faut :

- Mettre réellement les moyens matériels et humains pour accueillir le personnel d'Air Lib qui en exprimera la demande. Cela passe par des conditions d'accueil au plus haut (pas de « placardisation » par exemple) et par un suivi constant sur une longue période.
- Que l'accueil de personnel victime d'une fermeture d'entreprise, devienne une règle sociale pour la SNCF. En effet, le contexte social actuel est catastrophique, les multiples plans sociaux jettent dans la misère de nombreux salarié(e)s.

La demande de la représentante SUD Rail a été claire : faire que « l'ouverture à l'embauche » - en l'occurrence imposée à la SNCF par le gouvernement ...qui porte une grande responsabilité dans la fermeture d'Air Lib - **soit une possibilité pour tous les salarié(e)s victimes du désastre économique infligé aujourd'hui par le patronat !**

Oui l'un des rôles d'une entreprise publique comme la SNCF, c'est cela aussi : Permettre de créer les conditions innovantes au titre du « **principe de solidarité sociale** » pour réduire et combattre le gâchis social et humain subit par de trop nombreux salarié(e)s du secteur privé !  
Cette demande n'a rencontré aucun écho.

## Rapport d'audit sur l'Infrastructure

Ce rapport fera prochainement l'objet d'une discussion au Conseil d'Administration. Déjà, la presse s'est largement fait écho de certains axes, et ils sont mauvais pour le développement du fer en France. Ainsi, il semblerait que quatre grands projets soient abandonnés ou remis à (beaucoup) plus tard.

- ☉ Lyon - Turin
- ☉ Tours - Bordeaux
- ☉ Nîmes - Perpignan
- ☉ Le pendulaire Orléans - Toulouse

### *L'expression de SUD Rail au sein du C.A*

La remise en cause de ces projets, si elle est confirmée, est néfaste pour le développement du rail en France mais également en Europe. Il ne peut pas y avoir deux poids, deux mesures. L'un qui consiste à expliquer à grands renforts de médias qu'on (gouvernement et direction SNCF) veut développer le ferroviaire et, de l'autre côté, imposer des décisions qui réduisent la part du ferroviaire en France et en Europe !

## Commissions du Conseil

Au cours de cette réunion, ont été désignés les membres de :

- la commission « Finances et Plan »,
- la commission « Marchés »,
- la commission « Groupe »,
- la commission « Régionalisation ».

Ces commissions travaillent en amont sur les dossiers ensuite soumis au Conseil d'Administration. Toutes sont composées des représentants des différents ministères - Transports, Budget, Industrie, Aménagement du Territoire, Economie - et d'administrateurs(trices) représentant(e)s des salarié(e)s.

**L'administratrice SUD Rail sera présente dans chacune de ces commissions.**

Pour le comité d'audit des comptes et des risques (trésorerie du groupe). SUD Rail n'y sera pas représenté.